



# MERCREDI Mai / Juin / Juillet 2020

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs de Centre Ville  
Cigales et Grillons

Nom des responsables légaux : .....

1<sup>er</sup> enfant : Nom ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

Lieu de scolarité : .....

2<sup>ème</sup> enfant : Nom ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

Lieu de scolarité : .....

3<sup>ème</sup> enfant : Nom ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

Lieu de scolarité : .....

Adresse complète: .....

.....

Tél : ..... Tel Portable : .....

Adresse Mail : .....@.....

Merci de remplir pour l'année scolaire 2019 / 2020 une fiche de renseignements sanitaires.

Imprimé disponible au bureau de Cigales et Grillons.

	Mai / Juin / Juillet 2020									
	(Cochez les cases correspondantes aux accueils souhaités et indiquez les horaires)									
Mercredi	6	13	20	27	3	10	17	24	1er	
Heure d'arrivée	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....	
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Après-midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J.Complète	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J.Complète	<input type="checkbox"/>	
Heure de départ	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....	

Tarif	Nbre de jours	Nbre d'enfant	Montant du paiement à joindre
Matin : 27,30 €			
Après-midi : 28,30 €			
Journée : 32,00 € (matin + après midi)			

### Choisissez votre mode de règlement :

Par chèques

(à l'ordre de « Cigales et Grillons »

+ précisez au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

Par carte bancaire :

Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte bancaire merci de nous contacter au 02.38.42.15.15

Par chèques vacances ANCV

Par TICKETS CESU

A.....

Signature

Le .....

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à [accueil@cigalesetgrillons.com](mailto:accueil@cigalesetgrillons.com).

\* Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

# MERCREDI Mai / Juin / Juillet 2020

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs de Centre Ville  
 Cigales et Grillons – St Paul Bourdon Blanc

**Qui peut en bénéficier :**

**Les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles d'Orléans ou autres.**

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

**Lieux :**

**Lieu d'accueil**  
 Ecole Maternelle St Aignan  
 1 à 3 rue de l'Oriflamme  
 45000 ORLEANS

**Jours et Horaires d'accueil :**

L'Accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire (sauf si mercredi férié).

**De 09h00 à 17h00** avec une possibilité d'accueil échelonné (garderie incluse dans le tarif) à partir de 07h30 et jusqu'à 18h30.

L'inscription est également possible en demi-journée avec repas :

Matin avec repas : de 09h00 à 13h15. Départ échelonné entre 13h15 et 14h00

Après-midi avec repas : de 11h45 à 17h00. Départ échelonné entre 17h00 et 18h30

Le déjeuner est pris dans les locaux du Lycée : 4 rue Neuve St Aignan

Une fois par mois ou par période, **l'inscription à la journée sera obligatoire** afin de réaliser des sorties avec tous les enfants. Ces dates seront identifiées à l'avance sur les bulletins d'inscription.

**Restauration :**

Le déjeuner est inclus.

Le goûter est inclus pour les inscriptions à la journée et en après-midi.

**Conditions d'inscription et modalités de règlement :**

\* Les inscriptions se font auprès de Cigales et Grillons.

Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur le site Internet [www.cigalesetgrillons.com](http://www.cigalesetgrillons.com)

\* Toute inscription est considérée comme définitive et non modifiable.

\* **La date limite d'inscription est fixée au dernier mercredi du mois pour le mois suivant.**

Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement.

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée.

\* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.

\* Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée (non obligatoire sur toute la période)..

**Les tarifs :** Les Tarifs indiqués sont sans aide de la commune d'Orléans et sans aide de la CAF.

<b><u>Barème 2019-2020</u></b>	<b>Enfants école d'Orléans</b>	<b>Enfants extérieurs</b>
<b>Tarif mercredi matin avec repas</b>	27,30 €	27,30 €
<b>Tarif mercredi après-midi avec repas</b>	28,30 €	28,30 €
<b>Tarif "mercredi journée complète</b>	32,00 €	32,00 €

**Paiement :**

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre au bureau de l'association « Cigales et Grillons ». Aucun dossier incomplet ne sera pris en compte.

**Mode de règlement possible et facilité de paiement :**

Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos du chèque nom et prénom de l'enfant)

Par carte bancaire (nous contacter)

Par chèques Vacances ANCV       Par TICKETS CESU

\* **Annulation ou modification :**

\* Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs).

\* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.

\* Aucune modification ne sera acceptée et les absences ne sont pas remboursables.